



Conseil économique et social

Distr. générale
19 juillet 2018

Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Afrique
Commission africaine de statistique
Sixième réunion
Addis-Abeba, 1^{er} - 4 octobre 2018

Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

Rapport sur les activités en Afrique

I. Introduction et contexte

1. Le Comité régional Afrique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale a été créé pour résoudre les problèmes de renforcement des capacités des pays africains s'agissant de la production et de la diffusion d'informations géospatiales fiables, précises et à jour sur le continent. Il met l'accent sur les principaux piliers ci-après :

a) L'Infrastructure régionale africaine de données géospatiales, un cadre de politiques et de structures pour améliorer la disponibilité des données spatiales et l'accès à ces dernières et faciliter le partage de données entre les producteurs de données et les utilisateurs ;

b) Le Référentiel géodésique africain, un projet aligné sur le repère de référence géodésique mondial visant à permettre le développement d'applications directes et uniformes des informations géospatiales sur le continent ;

c) Les limites administratives de deuxième niveau, un projet de base de données précise et faisant autorité sur les limites administratives de deuxième niveau et fondée sur des jeux de données validés fournis par des États membres et utilisée à diverses fins, notamment l'analyse des données de recensement et la gestion des catastrophes ;

d) GeoNyms, le programme visant à créer un index géographique africain alimenté par les données et les contributions des États membres reçues par l'intermédiaire du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques ;

e) Des ensembles de données géospatiales élémentaires visant à mettre en place une architecture de données structurée et exhaustive, cohérente, comparable et compatible aux niveaux local, national, régional et mondial ;

f) L'intégration des informations et des statistiques géospatiales afin de faire de l'applicabilité des informations une composante des différents secteurs et des différents domaines de la statistique ;

g) Le Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui sert à élaborer des outils et des données communs pour l'application des technologies

géospatiales pour le contrôle et le suivi des progrès de la réalisation des objectifs de développement durable.

2. Le présent rapport offre un aperçu des activités réalisées par la région Afrique dans le domaine de la gestion de l'information géospatiale depuis la sixième réunion du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale. Il détaille les actions menées en suivi des résolutions adoptées par le Comité et d'autres activités intéressantes pour les États membres et les partenaires.

II. Objectifs

3. Le principal objectif du Comité régional est de tirer parti des capacités habilitantes de la technologie de l'information géospatiale afin de mettre en œuvre le programme de développement de l'Afrique en réponse aux défis émergents mondiaux. Cet objectif sera atteint principalement par les actions ci-après :

a) Promouvoir et soutenir des activités techniques pour l'élaboration de normes, l'interopérabilité et la fourniture intégrée de services électroniques de manière à anticiper la possible utilisation future des ressources géospatiales sur le continent ;

b) Renforcer et harmoniser la réponse aux besoins et aux intérêts spécifiques de l'Afrique grâce à des mécanismes internationaux ;

c) Encourager et faciliter l'intégration de la statistique avec l'information géospatiale pour aboutir à des résultats, des analyses et une visualisation des données viables et significatifs afin d'évaluer et de suivre les progrès des objectifs de développement durable.

III. Activités, domaines d'activité et réalisations

A. Deuxième réunion du Comité régional Afrique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

4. La région a organisé la deuxième réunion du Comité régional juste après la réunion de la Commission africaine de statistique, tenue à Grand-Bassam (Côte d'Ivoire) du 28 novembre au 2 décembre 2016. La réunion a vu la participation de plus de 30 délégués, dont des représentants de 10 pays africains, ainsi que des observateurs d'organisations internationales, notamment du Secrétariat de l'ONU, de l'Union africaine, du milieu universitaire, d'organisations régionales, de réseaux et du secteur privé.

5. Les participants ont examiné les progrès de la mise en œuvre des recommandations et des actions formulées lors de la précédente réunion du Comité régional ; ont mis en commun leurs connaissances et leurs bonnes pratiques sur le développement de l'information géospatiale sur le continent ; ont fait connaître les avantages de l'utilisation des informations géospatiales pour le développement durable ; et ont examiné des politiques, des mesures et des actions que les pays africains peuvent adopter afin de veiller au succès de la réalisation de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale dans la région. Les conclusions de la réunion ont contribué à renforcer le consensus et à faire progresser la volonté politique nécessaire pour tirer parti des capacités habilitantes de la technologie de l'information géospatiale afin de

réaliser le programme de développement de l'Afrique en réponse aux défis émergents mondiaux.

6. En outre, les participants ont examiné les principales étapes nécessaires pour la mise en œuvre des activités du Comité régional, à savoir :

a) Définir les modalités de participation des groupes de travail à l'élaboration, à partir du plan d'action, des mesures concrètes qu'ils pourront transformer en projets susceptibles d'attirer un financement, assortis d'actions prioritaires, d'un calendrier et des coûts correspondants ;

b) Esquisser la stratégie de mobilisation des ressources pour garantir, entre autres, le financement de certaines activités essentielles comme le Référentiel géodésique africain, GeoNyms, l'Infrastructure régionale africaine de données géospatiales et l'initiative « Cartographier l'Afrique pour les Africains » ;

c) Évaluer le développement des infrastructures de données nationales en Afrique et les problèmes et les défis connexes ;

d) Mettre en lumière le rôle et la place de l'information géospatiale dans la réalisation et le suivi des objectifs de développement durable ;

e) Examiner les questions pertinentes découlant de la sixième réunion du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, à savoir la participation des pays africains aux travaux des différents groupes d'experts et groupes de travail ;

f) Examiner le plan d'action africain sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale pour adoption finale.

7. Les participants ont également souligné la nécessité pour le plan d'action africain d'être plus ambitieux concernant l'aspect principal de la politique et de la gouvernance de l'information géospatiale en Afrique. Une politique au niveau continental doit être élaborée et alignée sur la politique et la stratégie spatiales africaines récemment adoptées par les chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine. Il a été décidé qu'un exposé de principe sur l'information géospatiale (prévu par le cadre logique) devrait être élaboré, ainsi qu'une sensibilisation des décideurs en Afrique afin de faire de l'information géospatiale un véritable catalyseur du développement durable. Les participants ont reconnu que les fonctionnaires gouvernementaux africains participaient peu. Sans le soutien de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), la majorité des pays rencontre des difficultés pour participer à la réunion. Il a donc été proposé que la CEA envisage de mener une campagne de sensibilisation pour que tous les pays africains participent pleinement à l'initiative.

B. Plan d'action africain sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

8. Le plan d'action continental, désormais intitulé « Plan d'action africain sur la gestion de l'information géospatiale en faveur du développement durable », a été aligné sur les programmes mondiaux (notamment le Programme 2030 et l'Agenda 2063) afin d'encourager et de soutenir la réalisation d'activités techniques, de renforcer et d'harmoniser la réponse aux besoins et aux intérêts spécifiques de l'Afrique et de promouvoir et de faciliter l'intégration des statistiques avec l'information géospatiale. Le plan d'action a été formellement approuvé par le Comité régional. Le processus d'intégration des informations géospatiales et statistiques devrait aussi commencer

immédiatement afin d'anticiper les besoins urgents en informations dans le contexte du Programme 2030 et de l'Agenda 2063.

C. Élaboration d'un cadre statistique et spatial africain pour l'intégration de l'information géospatiale et statistique

9. Le Comité régional a entamé l'élaboration d'un cadre stratégique mondial pour l'intégration de l'information géospatiale et statistique. La stratégie définit certains principes politiques d'intégration de la technologie géospatiale dans les activités des bureaux nationaux de statistique par l'intermédiaire de formations, de données et de processus. Une réunion de Groupe d'experts a été organisée par la suite pour examiner le cadre, renforcer le consensus et faire progresser la volonté politique qui piloterait le développement et la gestion de l'information géospatiale en appui aux défis mondiaux émergents en Afrique. La mesure suivante consistera à arrêter les actions prioritaires sectorielles avec un cadre logique incluant des objectifs, des résultats, des activités, un calendrier et les coûts connexes.

D. Identification des ensembles de données géospatiales pour les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable

10. Dans le cadre de ses efforts d'appui à la réalisation des objectifs de développement durable et à l'établissement des rapports connexes, le Comité régional a mis sur pieds une matrice déterminant les ensembles de données géospatiales en fonction de leur importance pour le suivi et la réalisation des cibles et des indicateurs de chaque objectif. Ce travail est en cours et sera aligné sur les activités du Groupe de travail sur l'information géospatiale du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable.

E. Ressources en informations géospatiales pour les initiatives régionales

11. Plusieurs bases de données géospatiales régionales sont en train d'être mises en place et graduellement mises à jour pour soutenir les initiatives régionales. Ces bases de données forment la base de l'Infrastructure régionale africaine de données géospatiales et comprennent les éléments ci-après :

a) La mise à jour constante de la composante Afrique des bases de données administratives de deuxième niveau fait l'objet d'un effort continu. Le Comité régional participe aux efforts d'adoption d'une nouvelle procédure mise à jour tous les ans de collecte, d'édition, de validation et de diffusion et d'une couverture exhaustive des unités administratives dans les pays. Différentes activités ont été réalisées dans certains pays (par exemple, au Botswana, en Éthiopie et à Maurice) afin d'atteindre le même niveau que d'autres régions ;

b) Identification des sources de données, collecte, traitement, validation et mise en place de l'infrastructure de bases de données géographiques africaine (Programme de développement des infrastructures en Afrique) ;

c) Mise en place d'un modèle numérique de terrain d'une résolution de 30 m couvrant tout le continent ;

d) Appui continu au comité régional de pilotage du Référentiel géodésique africain pour compléter le lancement de dix stations de référence du système mondial de navigation par satellite dans les pays suivants : Burundi, Côte d'Ivoire, Ghana, Kenya,

Namibie, Tchad, Zambie, et Zimbabwe. L'installation des stations a été menée à bien avec l'assistance de Trimble Inc., et le premier ensemble de paramètres du cadre de référence a été calculé.

12. Le Comité régional souhaite repenser ses travaux relatifs à l'élaboration de lignes directrices sur les bonnes pratiques d'acquisition, de stockage, de maintenance et de diffusion d'ensembles de données géospatiales dans le cadre de l'initiative « Cartographier l'Afrique pour les Africains ». Ces lignes directrices seront un outil majeur pour les institutions cartographiques nationales, entre autres, dans la fourniture des informations géospatiales essentielles.

F. Contribution aux activités de gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

13. La région Afrique a participé à différents événements et activités ayant trait à la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale :

a) Participation et contribution à la sixième réunion du Comité d'experts et aux manifestations parallèles tenues à New York du 1er au 5 août 2016. La réunion a été une bonne occasion de nouer de nombreux contacts formels et informels avec différents interlocuteurs ayant les mêmes intérêts afin de continuer à renforcer les interactions du Comité régional avec des organisations publiques et privées, des institutions et des individus participant au développement de l'information géospatiale dans le but de soutenir efficacement la communauté géospatiale africaine en améliorant la sensibilisation, en levant des fonds et en apprenant de l'expérience d'autres régions ;

b) Contribution au travail du Groupe d'experts sur l'intégration des données statistiques et géospatiales ;

c) Contribution aux activités du groupe de travail sur les données fondamentales relatives à la description thématique initiale de l'eau, de la biosphère et de l'utilisation des terres ;

d) Participation et contribution à la réunion du Bureau élargi de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, tenue à New York du 7 au 9 décembre 2016 ;

e) Participation et contribution aux deuxième et troisième réunions du Groupe de travail sur l'information géospatiale du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable, tenues respectivement du 12 au 14 décembre 2016 à Mexico et du 8 au 10 mai 2017 à Kuming (Chine).

G. Renforcement des capacités

14. Le renforcement des capacités est essentiel pour mener à bien les activités liées au développement durable en Afrique. Le rôle critique de l'information géospatiale pour veiller au développement durable est désormais reconnu. Afin de tirer pleinement parti des capacités habilitantes de l'information géospatiale pour le développement durable, le renforcement des capacités nécessite une attention immédiate afin de veiller à ne faire aucun laissé-pour-compte. Cependant, on constate dans les pays en développement en Afrique que le fossé de l'information géospatiale croît et qu'une intervention urgente est nécessaire pour inverser cette tendance et permettre au continent de retirer les avantages de cette infrastructure de développement essentielle. Le Comité régional a fait des efforts afin d'obtenir l'appui technique de partenaires de développement publics et privés dans ce domaine sur une base bilatérale ou multilatérale. À cet égard, l'appui apporté par l'Esri

à l'Éthiopie et le soutien de l'Union européenne (Surveillance de l'environnement en Afrique pour un développement durable et Surveillance pour l'environnement et la sécurité en Afrique), de la Chine (cartographie de la couverture du sol à l'aide de Globeland 30) et de Trimble (système de positionnement universel par stations de référence à fonctionnement continu) offert aux pays africains doivent être mentionnés. Il reste cependant encore beaucoup à faire et l'appui du secrétariat de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale reste essentiel pour atteindre cet objectif.

H. Publicité et sensibilisation

15. Le Comité régional a participé à plusieurs événements liés à l'information géospatiale et a profité de l'occasion pour interagir avec une grande variété de décideurs, d'utilisateurs et de prestataires de services de différents pays. La participation à ces réunions est importante étant donné que le Comité régional en profite pour donner des discours et faire part de la vision du continent et de sa stratégie pour la science géospatiale et le développement des technologies en Afrique. Les différentes conférences ont également été l'occasion de se tenir au fait des tendances actuelles des services et des produits géospatiaux.

16. En outre, au cours de la période prise en compte, le Comité régional a organisé un atelier de sensibilisation à l'intention des médias locaux en Éthiopie afin de mettre en place et de consolider une plateforme de collaboration entre les professionnels des médias, les chercheurs, les professionnels de l'information géospatiale et les décideurs. Les participants à l'atelier ont mis en lumière le besoin d'une sensibilisation régionale intensive et de campagnes médiatiques en ligne sur différents canaux comme les réseaux sociaux, les sites web, et les forums sur le rôle de l'information et de la technique géospatiales dans la transformation socioéconomique de l'Afrique.

I. Partenariats et collaboration régionale et internationale

17. Le Comité régional a poursuivi ses efforts visant à nouer des partenariats avec des organisations régionales et internationales afin de faire connaître au niveau mondial la perspective continentale de la gestion de l'information géospatiale. L'objectif est d'assurer la coopération dans le développement et l'utilisation de l'information géospatiale pour suivre, analyser et appuyer la prise de décisions afin de répondre aux défis mondiaux et africains.

18. En tant que membre de l'équipe de coordination du programme de surveillance mondiale pour l'environnement et la sécurité, ainsi que dans le cadre de ses mandats spéciaux de la Commission européenne, de la Commission de l'Union africaine et des États membres, le Comité régional continue de participer pleinement à la conception et à la mise en œuvre du programme afin de veiller à ce que toutes les conditions d'application de l'observation spatiale soient bénéfiques pour l'Afrique.

19. Le Comité régional s'emploie à veiller à ce que le plan de travail du Groupe sur l'observation de la Terre reflète adéquatement les réalités africaines et encourage les pays africains à y prendre part. Le Comité régional participe activement à l'élaboration du plan

de mise en œuvre d'AfriGEOSS, la composante Afrique du Groupe sur l'observation de la Terre.

J. Enjeux prioritaires et défis

20. Une réponse inadéquate et l'absence de volonté politique en appui à la mise en œuvre des initiatives géospatiales par les pays, ainsi qu'un manque de ressources destinées à soutenir les États membres, représentent des défis à la concrétisation du mécanisme de gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale.

21. En ce qui concerne l'assistance technique, notamment la mise en place de différentes bases de données et d'applications, il est devenu évident que les données nécessaires n'étaient pas toujours disponibles, ce qui a mis en lumière l'importance d'adopter des politiques de collecte, de gestion, de diffusion et d'accessibilité des données afin d'élaborer des stratégies et des plans.

K. Perspectives et projets

1. Troisième réunion du Comité régional Afrique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

22. La troisième réunion du Comité régional a été organisée en même temps que la Conférence AfricaGIS 2017, un événement de premier plan sur l'information géospatiale en Afrique, du 20 au 24 novembre 2017.

2. Politique globale d'information géospatiale pour l'Afrique

23. Bien que le développement des infrastructures de données géospatiales en Afrique ait déjà fait l'objet d'une dizaine d'années de travaux, ce domaine est marqué par une progression incohérente, menée au coup par coup, et caractérisée par des réseaux flous et des liens informels. Rien ne permet de conclure à l'existence d'un modèle ; au contraire, c'est le constat d'une absence totale de politique d'information géospatiale sur le continent qui s'impose. À cet égard, le Comité régional a engagé les mesures visant à élaborer une politique d'information géospatiale africaine comme cadre global de formulation de politiques nationales d'information géospatiale sur le continent. Le cadre devrait aider à harmoniser les efforts et à mobiliser les fonds nécessaires pour dynamiser les efforts, maintenir le soutien et gagner en puissance.

3. Normes d'information géospatiale pour l'Afrique

24. Si les pays africains et leurs partenaires collectent et gèrent de grandes quantités de données géospatiales, ces données sont souvent difficilement accessibles ou pas documentées ni organisées de manière uniformisée. Le Comité régional s'est attelé à préparer un document de directives sur les normes géospatiales, qui sera utilisé par les institutions cartographiques nationales comme une référence pour l'approfondissement de l'harmonisation des ensembles de données géospatiales de base en Afrique, notamment des normes communes et des métadonnées qui rendraient les informations statistiques et géospatiales plus faciles à utiliser et plus pertinentes pour une variété de parties prenantes. Le document recensera certaines bonnes pratiques et expériences et comprendra des principes directeurs pour l'adoption de normes communes des pratiques cartographiques

en Afrique. Cela aidera le continent à élaborer des normes régionales communes, en phase avec les politiques et les normes internationales.

L. Questions à examiner

25. Le Comité régional a fait des progrès substantiels pour dynamiser son action et montrer à la communauté mondiale que l'Afrique prend sa contribution au sérieux. La région a accentué ses efforts pour devenir l'un des chefs de file de l'intégration des informations géospatiales et des statistiques. L'intérêt de la collaboration des spécialistes de ces deux disciplines pour de meilleurs résultats est reconnue et encouragée, notamment aux termes de la Stratégie d'harmonisation des statistiques en Afrique.

26. Le Comité régional reconnaît toutefois que les fonctionnaires africains ont peu participé à ses délibérations. Pour remédier à cet état de choses, il est nécessaire de poursuivre le plaidoyer auprès des décideurs en Afrique afin de faire de l'information géospatiale un véritable catalyseur du développement durable.

27. Dans l'esprit du principe de ne faire aucun laissé-pour-compte, l'appui du secrétariat du Comité régional reste essentiel pour améliorer les efforts de renforcement des capacités dans la région Afrique, ainsi que le plaidoyer et la sensibilisation du public.

28. Le Comité régional doit combler le manque de communication actuel. Il doit mettre en place une plateforme d'informations, de connaissances et de sensibilisation sur un site web dédié qui propose des informations sur ses activités relatives à tous les documents, les présentations, les ressources et les lignes directrices mis à disposition en ligne ; suit, identifie et diffuse les bonnes pratiques relatives aux ressources, aux applications et aux services d'information géospatiale ; anime les discussions en ligne sur les questions émergentes, les tendances et les défis en lien avec les systèmes et le développement des sciences et des technologies de l'information géospatiale ; et défend les cadres de collaboration nationaux et régionaux avec d'autres institutions et initiatives.
